

NOTAM



IVAO - Division France

Indicatif : **N-FR-0715-1**

Date : **06 juillet 2015**

Validité : **permanente**

Issu par le Département **ATC Operations**

Contact : fr-aoc@ivao.aero ; fr-aoac@ivao.aero

Objet : Ouverture de la position GND lors des activités de training/examen tour

Le Département Training encadre, entre autres, les activités de formation à la tour et les examens de grade ADC. Dans ce cadre, les procédures relevant du contrôle sol et prévol sont également enseignées et évaluées.

Par conséquent, lors des activités suivantes :

- module pratique ATC School avec formateur connecté en position LFXX_T_TWR
- training ADC avec formateur connecté en position LFXX_T_TWR
- examen ADC avec examinateur connecté en position LFXX_X_TWR

la position GND n'est pas ouvrable.

Tout membre, qu'il ait réservé sa position ou non, devra donc quitter la position GND à la demande du formateur/examinateur (ou éventuellement de tout membre staff de la Division).

De même, conformément au NOTAM [N-FR-0415-1](#), la position DEL n'est pas ouvrable non plus.

Le présent NOTAM s'applique à tous les membres de la Division France et à tout membre d'une division étrangère disposant d'un GCA en Division France.